



## Quand un homme peut se marier après son premier mariage

Par **Foma**, le **16/06/2019** à **17:15**

Bonjour après 5 ugement en Tunisie pour divorcer il vient de se libérer pour le 5 juillet 2019 prononcer le divorce et mon ex femme n'est jamais présenté tendit que normalement c'est trois fois et là j'espère que ça va être fait le 5 juillet normalement c'est un ça y est ils vont dire la sentence et moi je voudrais me remarier quand je pourrais me remarier après le divorce et est-ce que elle peut Faire opposition à la décision puisque c'est la dernière ça y est ça fallait pas venir merci de votre réponse Et tout ça selon la loi tunisienne c'est au tribunal en Tunisie à Tunis et on est tous les deux tunisiens de Tunis

Par **Visiteur**, le **16/06/2019** à **20:54**

Bonjour

Nos ne sommes pas spécialistes du droit tunisien.

En France on peut divorcer et se marier plusieurs fois, mais jamais se marier sans être divorcé